

Communiqué de presse
Lyon, le 19 avril 2021

Emballages de plants de pommes de terre Emballages des produits d'hygiène de l'élevage : lancement des premières collectes nationales !

Depuis sa création en 2001, A.D.I.VALOR agit pour que chaque exploitant agricole français puisse rapporter et faire valoriser 100 % de ses emballages et plastiques usagés. Plus de 90 % d'entre eux sont aujourd'hui couverts par les programmes de collecte et de valorisation.

En 2020, **deux nouveaux programmes de collecte et recyclage** ont vu le jour :

- Un pour les **emballages de plants de pommes de terre**
- L'autre pour les emballages d'**hygiène de l'élevage**.

Depuis le mois d'avril 2021, les agriculteurs peuvent rapporter leurs emballages aux points et aux périodes qui leurs seront indiqués par leurs fournisseurs.

EMBALLAGES DE PLANTS DE POMMES DE TERRE

La filière du plant certifié de pommes de terre s'est engagée à recycler plus de 90 % des emballages plastiques qu'elle utilise d'ici à 2025.

500 tonnes de grands récipients vrac (big-bags) sont utilisés chaque année pour transporter et stocker les plants certifiés de pommes de terre.

Pour cela, une initiative volontaire est mise en place pour mettre à disposition des utilisateurs une **solution de collecte simple, à proximité des exploitations**, grâce au concours des coopératives et négociants agricoles.

Initiée par ARES (Association pour la Récupération des Emballages de Semences), soutenue par l'Union Française des Semenciers (UFS) et l'interprofession des semences et plants représentée par la SEMAE (l'interprofession de toutes les semences et de tous leurs usages), cette initiative mobilise tous les acteurs de la filière.

Pour Jean-François Roussel, Président de la section Pomme de terre à la SEMAE, « *cette nouvelle initiative illustre l'engagement des producteurs, collecteurs et utilisateurs de plants de pomme de terre, en faveur d'une production française de qualité, à haute valeur environnementale* ».



Pour Christophe Gauchet, Président d'ARES, « *je me réjouis de cette nouvelle initiative qui vient consolider l'engagement de la profession semencière dans la gestion responsable de sa production* ».

Jean-Sébastien Chaniard, agriculteur à St Michel-sur-Ternoise (62) a une exploitation de 80 hectares de pommes de terre : « *Je participerai à la première collecte de big-bags à partir du mois d'avril. Une fois pliés et disposés par paquets de 5 à 10, je les apporterai à ma coopérative 2 fois par an, au moment des collectes. Cela fait 10 ans que je stocke mes big-bags de plants de pommes de terre sur l'exploitation. Grâce à cette nouvelle filière de recyclage, les sacs vont pouvoir être valorisés : pas moins de 100 kg / an, ce n'est pas négligeable !* »



A retrouver sur le site internet d'A.D.I.VALOR :

- Les **consignes de préparation** des emballages : rubrique Les collectes / Emballages vides / Big-Bags.
https://www.adivalor.fr/collectes/big_bags.html
- Les **points de collecte** de ces emballages : rubrique Les collectes / Où apporter.
https://www.adivalor.fr/collectes/ou_apporter.html

EMBALLAGES PLASTIQUES DES PRODUITS D'HYGIÈNE DE L'ÉLEVAGE

Suite à la demande, portée par La Coopération Agricole, des éleveurs et des organisations de producteurs, en particulier des filières porcine et avicole, les fabricants et distributeurs ont répondu positivement à la création d'un nouveau programme de collecte pour les produits d'hygiène de l'élevage (produits détergents, désinfectants, produits de traitement de l'eau etc.). Ce nouveau programme de collecte permet de recycler désormais les emballages plastiques vides de ces produits qui représentent environ **200 tonnes par an** d'emballages vides.

L'organisation de la collecte s'appuie sur un **partage des rôles entre les acteurs de l'agrofourmiture et de l'élevage**. Elle repose sur le **réseau de points de collecte de proximité** existants pour les emballages vides de produits phytopharmaceutiques et d'hygiène de l'élevage laitier mis à disposition par les acteurs de l'agrofourmiture.



Gilbert Besson a une exploitation de 50 hectares à Saint-Galmier (42) avec 30 vaches laitières en bio (180 000 litres de lait en bio) : « J'utilise une dizaine de bidons de produits d'hygiène d'élevage dans l'année. Dès qu'ils sont vidés, rincés, renversés, je les mets à l'égouttage. C'est un réflexe quand le bidon est terminé ; c'est déjà intégré dans ma conduite au quotidien. Lorsque mon fournisseur vient sur l'exploitation tous les 2 mois, je lui remets les anciens bidons. Recycler les bidons a beaucoup de sens, surtout quand on est engagé dans une démarche bio ! »

A retrouver sur le site internet d'A.D.I.VALOR :

- Les **consignes de préparation** des emballages : rubrique Les collectes / Emballages vides / Bidons lessiviels des autres élevages. https://www.adivalor.fr/collectes/bidons_lessiviels_autres.html
- Les **points de collecte** de ces emballages : rubrique Les collectes / Où apporter.
https://www.adivalor.fr/collectes/ou_apporter.html

Rappelons que la filière agricole française est la seule au monde à avoir conçu et développé une organisation ayant atteint une **performance aussi élevée de collecte et de recyclage** pour les principaux déchets de l'agrofourmiture.

A propos d'A.D.I.VALOR (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles)

A.D.I.VALOR est une initiative volontaire et collective de l'ensemble de la profession agricole depuis 2001. Le fonctionnement de la filière repose sur le principe de responsabilité partagée, avec des engagements pris par l'ensemble des professionnels de l'agrofourmiture : **300 000 agriculteurs** trient, préparent et apportent leurs emballages et plastiques usagés ; **1 200 opérateurs de collecte** (principalement coopératives et négociants agricoles) déploient des moyens humains et logistiques pour la bonne réalisation des collectes ; plus de **350 metteurs en marché, industriels ou importateurs**, contribuent au financement de la filière, via une éco-contribution spécifique. Plus d'informations sur www.adivalor.fr

Contacts presse : Agence Communicante

Sarah Taleb – sarah.taleb@communicante.fr - 06 73 80 93 65

Caroline Chadal - caroline.chadal@communicante.fr - 06 78 34 98 53

